

Convictions



Bulletin de l'Association

MichelROCARD.org

N° 82 - DECEMBRE 2025

Éditorial

**"Convictions" et l'association
MichelRocard.org vous
souhaitent le meilleur pour
l'année 2026**

Bien qu'il y ait peu de motifs d'optimisme dans la situation présente de notre pays et du monde, nous voulons puiser dans l'inébranlable volonté d'espérance qui a animé Michel Rocard jusqu'au bout des raisons de croire que l'on peut encore avoir confiance en l'avenir. En 2026, qui marquera le dixième anniversaire de sa disparition, nous aurons plusieurs occasions d'évoquer son message. En attendant, c'est en vous remémorant ces mots qu'il adressait en 1988 aux lecteurs de "Convaincre" que nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous tous nos souhaits pour que l'année 2026 vous apporte le meilleur.



Voici ce que nous pouvons, les uns et les autres,
nous souhaiter pour 1988.
J'y ajoute pour chaque lectrice et chaque lecteur,
comme pour tous les français, mes voeux personnels
de bonne santé, de bonheur et de confiance retrouvée
dans un avenir qu'ensemble nous savons faire
meilleur.

M.Rocard

Il vous reste dix jours pour faire un don à MichelRocard.org et bénéficier de l'avantage fiscal dès janvier 2026

Nous voulons remercier tous les adhérents et



donateurs de l'association qui nous ont déjà renouvelé leur soutien en 2025. Si vous ne l'avez pas encore fait, il vous reste dix jours avant le 31 décembre pour le faire et bénéficier ainsi dès janvier 2026 de l'avantage fiscal de 66 % de crédit d'impôt que permet notre statut d'association d'intérêt général.

Pour devenir donateur, vous avez trois possibilités :

- *Simple*, par un clic sur le lien ci-dessous « Je soutiens financièrement MichelRocard.org », qui vous renverra vers le site de notre partenaire

HelloAsso ; votre reçu fiscal sera édité instantanément ;

- *Classique*, par un virement bancaire sur notre compte : IBAN FR76 3000 4028 3700 0107 2606 294
- *Traditionnelle*, par un chèque à l'ordre de « association MichelRocard.org » adressé 12 cité Malesherbes 75009 Paris.

[Pour faire un don, cliquez sur ce lien](#)

Les vidéos du colloque "Identité, souveraineté et interdépendances : l'approche de Michel Rocard" sont en ligne



Vendredi 28 novembre 2025 s'est tenu un colloque organisé au Sénat par l'association MichelRocard.org, en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès, la Fondation René-Levesque (Québec), la Société française d'histoire politique et l'Université Paris-Est Créteil, sur le thème "Identité, souveraineté et interdépendances : l'approche de Michel Rocard".

Partant d'un constat développé à plusieurs reprises par Michel Rocard, expliquant qu'une nation doit être assurée de son identité, et ses autorités pleinement légitimes, pour consentir à

partager sa souveraineté dans des relations d'interdépendances, historiens, chercheurs et grands témoins ont analysé son approche à travers des exemples concrets : le célèbre rapport "Décoloniser la province", le soutien apporté à la cause québécoise en faveur de la souveraineté-association, les outre-mers et bien sûr la Nouvelle-Calédonie, la question de la Défense et de l'arme nucléaire, la "bataille pour l'organisation de la planète"...

Les communications scientifiques ont été présentées par Jean-Numa Ducange, Thibault Tellier, Judith Bonnin, Sylvain Mary, Maxime Launay et Pierre-Emmanuel Guigo, et la conclusion a été assurée par Christophe Prochasson.

Les "grand témoins", Bernard Poignant, Louise Beaudoin, David Carpentier, Emmanuel Tjibaou, Sacha Goldman et Dominique de Combles de Nayves ont développé leur approche personnelle de ces thèmes, en dialogue avec le public dans les rangs duquel sont également intervenus Eric

Lombard, Pierre Larroutuou, Michel Destot, Alain Richard et Manuel Valls.

Pour accéder aux vidéos du colloque, cliquez sur ce lien

Échos

Hommage à Pierre Bérégovoy

Le 23 décembre prochain marquera le 100ème anniversaire de Pierre Bérégovoy né en 1925 à Déville-lès-Rouen, dans la banlieue de Rouen.

Ce fils d'ouvrier russe-ukrainien, ayant lui-même commencé comme ouvrier, a gravi les sommets de l'Etat devenant secrétaire général de l'Elysée de 1981 à 1982, ministre des Affaires sociales de 1982 à 1984, puis ministre de l'Economie et des Finances de 1984 à 1986, puis à nouveau de 1988 à 1992. Enfin, en 1992 il a été appelé par François Mitterrand à Matignon. Dans un contexte extrêmement difficile, marqué par la multiplication des scandales politico-financiers ou concernant la vie personnelle de François Mitterrand, il a su faire passer des réformes importants comme le moratoire sur les essais nucléaires, la loi Sapin sur la moralisation de la vie politique, la loi Jeanneney sur la conservation des archives audiovisuelles, la loi Royal sur les déchets.



Parfois en désaccord avec Michel Rocard, notamment sur la CSG, il a toutefois respecté la solidarité gouvernementale à l'égard de son Premier ministre de 1988 à 1991 et s'est montré un grand argentier de la France respecté, rassurant les marchés et facilitant la gestion de la dette du pays.

Il fut également un maire emblématique de Nevers de 1985 à 1993 dont il aménagea les berges, rénova le palais ducal, améliora le logement social. Sa carrière aura pu se prolonger longtemps et aider les socialistes à maintenir la ligne de rigueur économique et de respect des réalités si elle n'avait pas été fauchée si brutalement par son suicide le 1er mai 1993.

Son souvenir reste intense dans la mémoire des Français.

Hommage à Pierre Bérégovoy à l'Assemblée Nationale

Après Pierre Mauroy et Michel Rocard, c'est Pierre Bérégovoy qui se voit honoré d'une plaque en hommage à son action, à la place qu'il occupait dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Brièvement député de 1986 à 1988, puis ministre de 1988 à 1993, c'est surtout l'homme d'Etat, réformateur du crédit français et du système bancaire auquel il est rendu hommage par Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée Nationale.



Disparition de Roselyne Plas, actrice historique de l'implantation de Michel Rocard à Conflans-Sainte-Honorine

Nous n'avons appris que récemment le décès, survenu il y a plusieurs mois, de Roselyne Plas, qui était l'une des dernières élues encore en vie des équipes municipales de Michel Rocard dès 1977, puis en 1983 et 1989. Elle s'était particulièrement investie dans le secteur social. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos condoléances très sincèrement attristées.

Décès du commandant de police René Berrux

Au moment de boucler cette lettre, nous avons appris avec tristesse le décès du commandant de police René Berrux qui fût, pendant trois ans, l'adjoint puis le chef du groupe de sécurité du Premier ministre auprès de Michel Rocard. et qui a continué à assurer sa sécurité après son départ de Matignon. Il avait commencé sa carrière en police judiciaire et avait été grièvement blessé lors de l'arrestation des ravisseurs du baron Empain. Tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec lui ou de le côtoyer saluaient son professionnalisme, son énergie, son humour et sa jovialité. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.



René Berrux derrière Michel Rocard lors d'une visite officielle

Une date, un moment

L'élection présidentielle de 1965, le PSU et l'amendement Servet

En 1965, le PSU se cherche, écartelé comme souvent entre son aspiration à l'unité de la gauche et son exigence de rénovation des idées socialistes. Après l'échec de la tentative centriste autour d'une candidature Defferre en juin, le PSU espère tout l'été pouvoir convaincre Pierre Mendès France de se présenter. Mais l'ancien Président du Conseil, homme de principes, est constant dans son refus de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. L'hypothèse d'une candidature de Daniel Mayer, figure de la Résistance et de la Ligue des droits de l'homme, fait long feu car François Mitterrand a déjà préparé le terrain et obtenu les concours nécessaires, à la fois du côté de Guy Mollet et du Parti communiste.

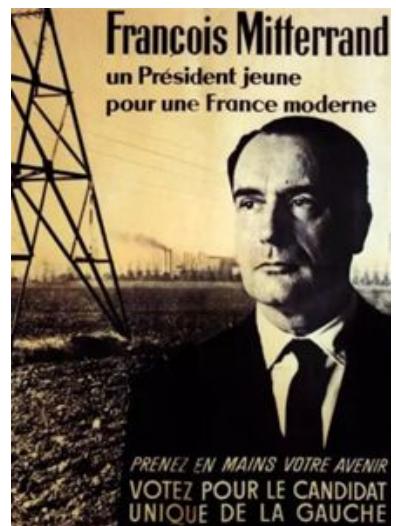
Une part importante de la base du PSU renâcle à l'idée d'un soutien à la candidature Mitterrand : son passif pendant la guerre d'Algérie est encore trop frais dans les mémoires militantes. Pour se tirer de ce mauvais pas, la direction du PSU lance une consultation de ses adhérents en proposant quatre options : soutien à la candidature de F. Mitterrand ; soutien mais avec une campagne autonome ; abstention ; présentation d'un candidat PSU.

Lors du conseil national du PSU du 17 octobre 1965, Michel Rocard (qui militait encore sous le pseudonyme de Georges Servet) propose un amendement à la motion finale, expliquant, comme le raconte sa première biographe Kathleen Evin, "que le PSU, parti de l'unification socialiste, ne [pouvait] pas apparaître aujourd'hui comme opposé à l'union de la gauche" mais qu'il ne pouvait pas "se dissoudre dans cette campagne" et proposant donc "un soutien critique à François Mitterrand reposant sur une campagne autonome". Cet amendement est adopté et, par la suite, nourrira une partie des griefs de François Mitterrand à l'égard de Michel Rocard. Ce dernier s'en défendait parfois en disant que les réticences de la base PSU étaient telles que, sans cet amendement, le PSU n'aurait pas soutenu François Mitterrand.



PSU.

L'Institut Tribune socialiste et l'Institut Edouard-Depreux ont consacré le 17 octobre dernier un colloque à cette année électorale pour le PSU et la séquence consacrée à la définition de la



La vérité est infiniment plus complexe. Les principaux dirigeants du PSU penchaient du côté de la deuxième solution : soutien à Mitterrand mais avec une campagne autonome. Une majorité des adhérents allait dans ce sens - mais plus faible qu'escompté par la direction. Un gros tiers s'était prononcé pour un soutien pur et simple au candidat de l'union de la gauche. Du même coup, cette division fragilisait encore davantage la position du PSU. L'amendement Servet a donc plutôt permis de rééquilibrer la balance politique du côté des orientations du bureau national du

stratégie du PSU pour l'élection présidentielle est analysée avec minutie et précision par Roger Barralis, secrétaire adjoint de l'Institut Edouard-Depreux, dans une communication que vous pourrez retrouver dans une vidéo avec le lien ci-dessous (mis en ligne avec l'aimable autorisation de l'Institut Tribune socialiste).

[Le PSU définit sa stratégie pour l'élection présidentielle \(colloque ITS/IED\)](#)

L'élection présidentielle de 1965 : le podcast d'Europe 1



Clara Ménard, ancienne étudiante de l'Université Paris-Est Créteil, a travaillé pour *Europe 1* à la réalisation d'un podcast consacré à l'élection présidentielle de 1965. Intitulé « 1965 : l'élection qui a tout changé », il revient à partir d'archives inédites d'*Europe 1* sur cette campagne, la première au suffrage universel direct, comme voulu par le général de Gaulle avec sa réforme constitutionnelle de 1962.

Pierre-Emmanuel Guigo, membre du conseil scientifique de l'association MichelRocard.org, y intervient pour évoquer l'importance des médias et en particulier de la télévision dans cette campagne d'un nouveau genre.

[Podcast d'*Europe 1* sur la présidentielle de 1965](#)

Vingt ans après "Si la gauche savait", entretien avec Georges-Marc Benamou

Il y a vingt ans sortait *Si la gauche savait* chez Robert Laffont. Ce livre d'entretiens de Michel Rocard avec Georges-Marc Benamou allait obtenir un grand succès avec 150 000 exemplaires vendus. C'est sans doute l'ouvrage de mémoires de Michel Rocard le plus marquant. Il paraissait d'autant plus surprenant que Georges-Marc Benamou était connu pour être le dernier confident de François Mitterrand. Vingt ans après ce succès, nous avons souhaité revenir avec Georges-Marc Benamou sur la réalisation de ce livre

- Comment est né l'ouvrage ? Cela devait être un documentaire sur l'histoire du Parti socialiste, dans le cadre de son centenaire, à l'origine ?

En fait, cela devait être les mémoires audiovisuelles de Michel Rocard, mais le projet a été refusé. Michel Rocard n'était plus à la mode. Toutefois, le livre a finalement été un bon moyen d'expression. Il a rencontré un public important. Je me souviens avoir été au grand festival de Brive-la-Gaillarde, le plus grand festival littéraire après Paris. Nous avions en face de nous des queues de plusieurs centaines de personnes. Toute l'histoire du Parti socialiste repassait devant nos yeux. Des militants venaient l'embrasser, le féliciter. Il y avait encore une France socialiste à cette époque, avec presque une part de religiosité dans cette volonté d'approcher et de toucher le grand homme.



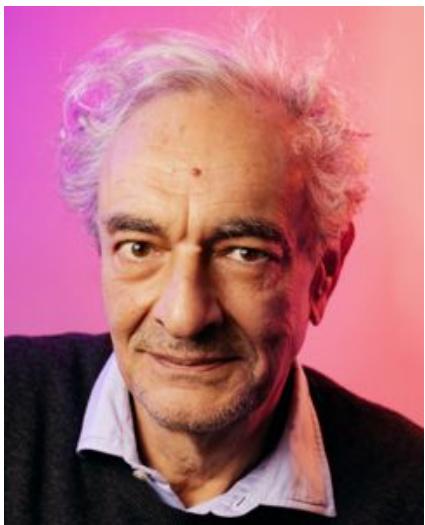
Robert Laffont

- Comment s'organisait le travail avec Michel Rocard ? Vous l'enregistriez et ensuite lui soumettiez les textes remis en forme ?

Nous nous retrouvions le matin au boulevard Saint-Germain où il avait ses bureaux. Cela a duré au moins une année. J'allumais le microphone et nous discutions. C'était parfois ordonné, parfois pas du tout. J'ai assez rapidement eu le sentiment que l'on rentrait trop dans les détails. Il souhaitait faire un livre extrêmement technique. Il passait des heures à me raconter la réforme des voies navigables dans les Yvelines. Suite à cette prise de conscience, nous avons eu un désaccord, nous n'étions pas en train de faire le même livre. Je lui ai donc proposé de faire une synthèse de toutes nos discussions et de les lui soumettre. Il n'était pas content du tout, mais il l'a lu et m'a félicité.

- Comment avez-vous choisi le titre du livre ?

J'étais en pleine recherche, puis c'est dans une discussion avec Pierre Bénichou, en boîte de nuit chez Castel, que nous avons eu cette idée : *Si la gauche savait*.



Georges-Marc Benamou

- Vous étiez plutôt jusque-là considéré comme proche de François Mitterrand, pourquoi d'après vous Michel Rocard a souhaité faire ce livre avec vous ?

Dans ma démarche romanesque, cela me semblait presque évident d'interroger Michel Rocard. Je n'étais pas un rocardien, et j'étais même plutôt considéré comme anti rocardien. Mon journal *Globe - 1985-1994*, en raison notamment des éditos de Pierre Bergé, était même étiqueté, parfois de façon caricaturale, comme anti-rocardien. Mais le temps avait passé. Michel Rocard avait quitté le pouvoir depuis bientôt quinze ans. J'avais assisté à tous les soubresauts du PS, constaté l'état de la gauche, cela me semblait intéressant de le voir pour faire le point ensemble. J'avais toujours partagé ses analyses économiques et j'ai regretté qu'il n'y ait pas de synthèse possible entre le rocardisme et le mitterrandisme. Les deux hommes étaient finalement

complémentaires, comme l'a bien souligné Jean-Paul Huchon lui-même : « Si Mitterrand est fait pour le pouvoir des hommes, Michel Rocard est lui destiné à l'administration des choses ».

C'était un homme profondément gentil, Michel Rocard. Je pense à tout ce que l'on a dit sur lui, « l'ennemi de François Mitterrand ». Il lui est bien sûr arrivé de faire des coups tordus, comme tout le monde en politique. Pour reprendre l'expression de Robert Schneider, il avait quelque chose de « Tintin-Machiavel » face au « Machiavel-Mitterrand ». Le match était déséquilibré entre les deux. Rocard était un social-démocrate trop pur pour ces combats-là. Cela s'est d'ailleurs vu dès son arrivée au PS en 1974.

- *Si la gauche savait* est sans doute, parmi les nombreux livres de mémoires de Michel Rocard, celui qui a le plus marqué les esprits, comment l'expliquez-vous ?

Et pourtant, ce n'était pas gagné d'avance ! Le livre a d'abord été refusé par mon éditeur traditionnel, Plon, chez qui j'avais publié *Jeune homme, vous ne savez pas de quoi vous parlez*, et *Le dernier Mitterrand*. Cela ne les intéressait pas. Ils avaient regardé les chiffres de vente des derniers livres publiés par Michel Rocard et constaté qu'il ne vendait pas beaucoup de livres. Je l'ai donc très vite proposé à Robert Laffont qui a accepté tout de suite. Nous en avons vendu rapidement 150 000 exemplaires, ce qui était un très beau chiffre. Tout le monde était bluffé.

Dans ce livre, j'ai essayé de traduire le Rocard. Je ne voulais pas en faire un livre trop technique comme lui le souhaitait. Dans nos discussions, il y avait des moments géniaux et d'autres d'un ennui

absolu, notamment quand il numérotait les congrès du PS. J'ai essayé de me concentrer sur le romanesque, les scènes théâtrales. C'est notamment ce que j'ai recherché avec le passage dans lequel il décrit les premiers affrontements avec Jean-Marie Le Pen lors des réunions de l'UNEF à Assas dans les années 1950, ou les scènes de nomination avec le dîner Bérégovoy-Bianco-Rocard autour de Mitterrand.

- On a l'impression dans cet ouvrage que Michel Rocard a envie de régler ses comptes avec tout le monde, comment l'expliquer ?

Oui, tout à fait. On a commencé le livre en 2004. Il avait sans doute en tête que l'histoire pourrait repasser les plats et qu'il pourrait présenter sa candidature en 2007. D'ailleurs, j'ai plusieurs fois croisé Gérard Colé, ancien conseiller en communication de François Mitterrand [de 1984 à 1991 - ndlr] – auprès de lui qui réfléchissait sans doute à cette candidature. Le livre était donc censé participer dans son esprit à cette relance. 2004, c'était aussi l'année des élections européennes. Michel Rocard était très remonté contre le PS qui a pensé un temps lui retirer son investiture pour laisser la place à des plus jeunes. Quelle erreur cela aurait été, il a réalisé presque 30% ! C'était d'autant plus vexant, qu'à la différence de François Mitterrand, Michel Rocard était un religieux du Parti socialiste. Il aimait le parti, sa discipline et son histoire. Dans le livre, il critique aussi beaucoup François Mitterrand. Mais ce n'était pas la première fois, et le livre n'a pas tellement fait réagir les mitterrandistes.

- Y a-t-il des choses, des propos de Michel Rocard que vous avez finalement choisi de ne pas publier ?

Je ne me souviens plus vraiment. Nos discussions se sont passées dans une vraie liberté de paroles. Il a dû faire quelques retouches. Mais c'était en général beaucoup de confiance et d'amitié.

Propos recueillis par Pierre-Emmanuel GUIGO,

membre du conseil scientifique de MichelRocard.org

Agenda

Jeudi 22 janvier 2026

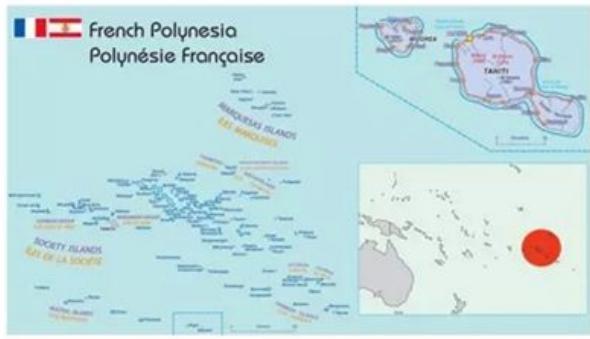
Baptême de la promotion 2026-2027 "Michel Rocard" des administrateurs des affaires maritimes, au Havre, à l'Ecole du service public de la mer.

Documents

Michel Rocard et la Polynésie française

Avant l'entrée de Michel Rocard à Matignon en mai 1988, la situation en Polynésie française, si elle n'avait pris la tournure dramatique qu'allait connaître la Nouvelle-Calédonie avec la tragédie d'Ouvéa, n'en était pas moins socialement et politiquement très heurtée.

Fin octobre 1987, une grève des dockers de Papeete, brutalement réprimée, dégénère en émeute qui a embrasé la ville, provoquant destructions et pillages, et une trentaine de blessés. C'est un avertissement sévère pour « l'homme fort » de la Polynésie, Gaston Flosse, à l'époque secrétaire d'État chargé du Pacifique sud dans le gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac.



En décembre, inquiet du déni sur la gravité de la crise sociale et politique dans lequel s'enfermaient Gaston Flosse et Jacques Teuira, président du gouvernement polynésien que Flosse avait choisi pour lui succéder, Alexandre Léontieff, député RPR, pourtant élu sur la même liste que Flosse en mars 1986, rompt avec son mentor et dépose une motion de censure contre le gouvernement Teuira, qui est adoptée. Dans la foulée, il est élu président du gouvernement, à la tête d'une coalition qui rassemble des dissidents RPR, des autonomistes du parti Aia Api d'Émile Vernaudon, du Fetia Api dirigé par son frère Boris Léontieff, et même des socialistes autogestionnaires du Ia Mana Te Nunuaa, dont le chef de file est Jaqui Drollet. Ce bloc central, autonomiste modéré, excluant les extrêmes indépendantistes du Tavini Huiratiraa d'Oscar Temaru et la droite dure RPR du Tahoeraa Huiratiraa de Gaston Flosse, conservera la majorité à l'assemblée territoriale jusqu'en avril 1991, soit pendant presque toute la période du gouvernement Rocard.



Michel Rocard avec Boris (à g.) et Alexandre Léontieff (à dr.) - capture d'écran

Aux élections législatives de juin 1988, Alexandre Léontieff, président du gouvernement, se représente^[1] et est facilement réélu contre le gendre de Gaston Flosse, Édouard Fritsch, dans la première circonscription. Dans la seconde, Émile Vernaudon, membre de la coalition territoriale d'A. Léontieff, bat de 400 voix Gaston Flosse. Une page politique semblait se tourner en Polynésie française.

Pour Michel Rocard, qui ne dispose pas d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, cette double élection est une aubaine. Les deux députés polynésiens siègeront parmi les non-inscrits et, pour l'essentiel, joindront leurs voix à celles de la majorité présidentielle. Le contact va être rapidement fluide entre Michel Rocard et

Alexandre Léontieff : économiste de formation, Léontieff est séduit par le Premier ministre, sensible à l'attention qu'il lui porte et, en retour, Michel Rocard ne peut qu'encourager la volonté gestionnaire du président du gouvernement polynésien, soucieux de rétablir à la fois les comptes et le dialogue social. En octobre 1988, pendant la campagne pour le « Oui » au référendum national sur la Nouvelle-Calédonie, Michel Rocard embarque Léontieff aux côtés de Jean-Marie Tjibaou pour aller faire un meeting à Rennes, et dans son discours, souligne ce que la présence de ces deux hommes, côte à côte, illustre de la rupture avec l'ère chiraquienne précédente^[2]. Les relations seront plus rugueuses avec Émile Vernaudon, dont la participation à la majorité territoriale comme à la majorité gouvernementale était plus opportuniste et qui manifestait de la jalouse de la considération accordée à Alexandre Léontieff. Un jour, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Vernaudon harponne le Premier ministre, plaide un dossier de subvention en faisant valoir tout le soutien qu'il avait apporté à la réélection de François Mitterrand en faisant campagne en pirogue

dans les moindres archipels... Jean-Pierre Soisson, ministre du travail transfuge de l'UDF, qui avait assisté à la scène, dira ensuite à Michel Rocard : « *Ton mitterrandiste de choc, c'est moi qui l'avait nommé, il y a dix ans, représentant des Républicains Indépendants en Polynésie* » ! Aussi, quand en novembre 1990, lors du vote de la motion de censure sur la CSG, Émile Vernaudon joindra sa voix à celles de la droite et des communistes pour renverser le gouvernement de Michel Rocard, on devinera sans trop de peine le feu vert qu'il avait reçu de Michel Charasse.

C'est naturellement Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM comme on disait alors[3], qui va mettre en œuvre la politique gouvernementale en direction de la Polynésie. Mais le Premier ministre y portera personnellement une attention marquée. En février 1989, il tient à participer à la signature du contrat de Plan entre l'État et la Polynésie – une double première, souligne-t-il : parce que c'est la première fois qu'un contrat de Plan est signé avec un territoire d'outre-mer et parce que c'est le premier contrat de Plan de la génération du Xème Plan qu'il signe. La formation, les infrastructures pour l'agriculture et la pêche, le logement social sont les axes prioritaires de ce contrat. Il en profite pour adresser un satisfecit au président du gouvernement territorial : « *j'ai été attentif, dit-il, aux notations encourageantes, pour l'évolution de l'économie polynésienne, du dernier rapport de l'Institut territorial de la statistique. Sans doute la conjoncture reste-t-elle fragile, mais il faut y voir les premiers effets du plan de relance mis en œuvre par votre gouvernement.* »

Du 24 au 26 août 1989, au terme d'un déplacement d'une dizaine de jours dans le Pacifique, commencé avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, poursuivi avec la Nouvelle-Calédonie, Fidji et Wallis-et-Futuna, Michel Rocard effectue une visite officielle en Polynésie française, la première d'un chef de gouvernement depuis celle de Georges Pompidou 25 ans auparavant. Accompagné de son épouse, Michèle, des ministres Louis Le Pensec, Edwige Avicé, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, et de Gérard Renon, secrétaire d'État à la Défense, il va non seulement aborder les questions de développement économique et social, de recherche et de santé, les enjeux d'inégalité entre les archipels, mais il se trouvera aussi confronté à la question des essais nucléaires – toujours pratiqués à l'époque à Mururoa.

Dès le premier jour, rencontrant le gouvernement polynésien puis les membres de l'assemblée territoriale, il martèle le message de la priorité au développement et à la solidarité, tant reste vif le souvenir des émeutes de novembre 1987. Dans un discours public devant près de 3.000 personnes, sur la place Tarahoi[4], il énonce : « *De quoi a besoin aujourd'hui la Polynésie ? De stabilité politique, de confiance économique et de justice sociale* ». Et s'il évoque le toilettage du statut d'autonomie de 1984 réclamé par les élus, c'est pour mettre l'accent sur la création d'un conseil des archipels ou d'une chambre territoriale des comptes. « *Qui paie contrôle* », lance-t-il dans un élan qui froissera certaines personnalités politiques[5], mais qui aura un impact très positif dans l'opinion et chez les représentants de la société civile, ajoutant que « *la page de l'assistance et de la facilité a été tournée* ».

La problématique des essais nucléaires s'imposa, bon gré, mal gré, à différentes étapes du déplacement. D'abord, parce qu'à l'aéroport de Tahiti-Faa, une manifestation pacifique du parti indépendantiste Tavini Huiratiraa d'Oscar Temaru attendait le Premier ministre, réclamant à la fois la fin des essais et l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du territoire. Mais le sujet fut aussi abordé dans les rencontres avec le gouvernement polynésien, qui réclamait une révision



Michel Rocard lors de son discours place Tarahoi

de la convention douanière par laquelle l'État compensait à la Polynésie l'exonération de taxes d'importation dont bénéficiait le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). Avec la réduction du nombre annuel d'essais, cette ressource importante du budget territorial était en réduction. En indiquant que, malgré le passage de 8 à 6 essais annuels en 1990, la dotation de l'État resterait inchangée, Michel Rocard allait à la fois dans le sens des opposants aux essais et dans celui des autorités du territoire. Enfin, le Premier ministre effectua une visite rapide de l'atoll de Mururoa – la première d'un membre de l'exécutif depuis Valéry Giscard d'Estaing. Dans cette matière, qui relevait du domaine dit réservé du président de la République, la parole du chef du gouvernement était contrainte et son discours sur la pérennité du CEP, le fait qu'il n'y aurait pas référendum sur ce sujet – contrairement aux souhaits du Tavini –, ainsi que sur l'innocuité des tirs souterrains[6] fut conforme à la doxa du moment.

Lors de ses deux autres déplacements dans les archipels – Rangiroa dans les Tuamotu Gambier et Raiatea aux îles-sous-le-vent – il chercha à promouvoir la diversité polynésienne (« *le développement doit concerner toute la Polynésie et pas seulement Papeete* »), la culture perlière, la recherche scientifique ou encore le patrimoine culturel lors de la visite d'un marae, un de ces grands temples polynésiens : « *un peuple sans racines ne peut pas être heureux* », conclut-il.

Une cérémonie en petit comité fut aussi l'occasion de remettre à Paul-Émile Victor les insignes de Grand-Officier de la Légion d'honneur. Un geste symbolique envers le fondateur des expéditions polaires françaises, de la part de celui qui ne se doute pas qu'il sera, un peu plus de vingt ans plus tard, ambassadeur pour les pôles arctique et antarctique, et qui intervient de surcroît quelques jours à peine après la signature de l'initiative conjointe franco-australienne proposant aux pays signataires du traité de l'Antarctique d'y bannir toute exploitation industrielle ou commerciale et de la préserver comme réserve naturelle et scientifique pour les générations futures.

Après le temps fort de cette visite, il revient à Louis Le Pensac de mettre en œuvre la modernisation du statut de la Polynésie française. Le ministre souligne, en présentant le projet de loi devant le Sénat le 17 avril 1990 : « *Ce rééquilibrage institutionnel - c'est un point sur lequel je souhaite insister tout particulièrement - ne doit être pris que pour ce qu'il est : l'expression de la volonté de doter le territoire d'institutions en état d'oeuvrer efficacement pour le développement économique* ». Comme Michel Rocard, Louis Le Pensac pensait que les questions institutionnelles, porteuses de beaucoup de clivages symboliques, ne devaient pas prendre le pas sur les enjeux de développement économique et social. Comme cela avait été discuté lors du voyage du Premier ministre puis dans les négociations ultérieures avec les forces politiques du territoire menées notamment par le haut-commissaire de la République, Jean Montpezat, la loi prévoyait des aménagements dans les compétences respectives du président, du gouvernement et de l'assemblée territoriale, la création des conseils des archipels et de la chambre territoriale des comptes, l'exercice par la Polynésie de certaines compétences de l'État en matière de relations internationales ou de gestion de la zone économique exclusive. Elle fut définitivement adoptée le 29 juin 1990.

Mais, au-delà de ces dossiers institutionnels ou économiques, l'ambition de Michel Rocard était de permettre une meilleure insertion de la Polynésie, comme de la Nouvelle-Calédonie, dans son environnement régional. Si, du temps de Gaston Flosse, le secrétariat d'État au Pacifique sud avait été essentiellement un instrument de renforcement de son pouvoir sur l'archipel, l'objectif était de faire de l'intégration régionale des territoires français du Pacifique un vecteur d'influence et de rayonnement de la France, de « *soft power* » comme on dirait aujourd'hui, montrant que la politique française avait changé d'orientation depuis les funestes moments du *Rainbow Warrior* et de l'assaut contre la grotte d'Ouvéa. Dans son discours d'août 1989 place Tarahoi, il affirmait : « *C'est par leur rayonnement dans leur environnement naturel, celui de l'Océan Pacifique, que les trois*

territoires français contribueront le mieux au rayonnement de la France. [...] Ils] participent de la présence française dans le Pacifique Sud, chacun selon son génie propre, chacun selon le destin qu'il s'est choisi et qu'il se choisira. [...] Mais pour autant, leur destin n'est pas l'Europe, comme peut l'être celui de la métropole. Leur destin est ici, dans le Pacifique. Et plus la Polynésie se sentira polynésienne, mieux le message, les valeurs et les intérêts de la France seront représentés. »

C'est dans cet esprit que, par décret du 17 novembre 1988, le Premier ministre avait nommé Alexandre Léontieff parlementaire en mission, le chargeant d'un rapport sur la gestion, la protection et la mise en valeur de la ressource halieutique, autour de l'épineuse question de la pêche aux filets maillants dérivants. Ce rapport avait été remis au Premier ministre avant l'été 1989, puis débattu dans les instances de la Commission du Pacifique sud, où la France siège ainsi que ses trois territoires. Et ultérieurement, le président François Mitterrand avait délégué à Alexandre Léontieff, en qualité de président du gouvernement de la Polynésie française, les pouvoirs pour signer, au nom de la France, la convention des Nations-Unies sur l'interdiction des filets maillants dérivants (convention de Wellington du 24 novembre 1989).

Dans le même ordre d'idées, le Premier ministre avait dû insister fermement auprès du ministère des affaires étrangères pour obtenir que, dans une conférence régionale de l'Organisation mondiale de la santé consacrée à la lutte contre la dengue, ce soit le ministre de la Santé du gouvernement polynésien – par ailleurs, lui-même chercheur à l'Institut Pasteur ! - qui conduise la délégation française, avec à ses côtés des représentants des ministères techniques de l'État.



Michel Rocard remet la Légion d'honneur à Henriette Winkler, la cantatrice polynésienne à Raïatea en mai 1990 (coll. privée)

Après la parenthèse du secrétariat d'État au Pacifique sud trop évidemment taillé sur mesure pour servir les intérêts de Gaston Flosse, Michel Rocard et François Mitterrand décidèrent de relancer le secrétariat permanent pour le Pacifique sud, instance interministérielle placée auprès du chef de l'État mais en liens étroits avec Matignon, confié à l'ambassadeur Philippe Baude. Un temps fort de cette relance d'une activité diplomatique soutenue dans le Pacifique, appuyée sur les trois territoires de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna, fut la réunion à Papeete, le 17 mai 1990, du Conseil du Pacifique sud, autour du Président de la République et du Premier ministre.

Participaient à ce conseil les membres du gouvernement, les ambassadeurs représentant la France dans les États du Pacifique, les hauts fonctionnaires civils et militaires, ainsi que les élus des trois territoires. Les principaux domaines d'intervention mis en avant furent la formation, notamment universitaire, l'environnement et la protection des hommes et des ressources. Surtout, fut réaffirmée l'intérêt pour « *les représentants élus des territoires, comme leurs statuts d'autonomie leur en offrent la possibilité, de participer à des négociations régionales et de signer des accords internationaux au nom de la République* » et l'objectif de développer ces procédures « *pour répondre à la demande d'une coopération plus étroite entre les territoires français et les États du Pacifique Sud qu'eximent les uns comme les autres, particulièrement dans les domaines de la culture, de la recherche, de la protection du milieu et des échanges* ». La veille, François Mitterrand avait inauguré, en présence de Michel Rocard, la nouvelle mairie de Papeete à l'occasion du centième anniversaire de la création de la commune.

Malheureusement pour la poursuite dans la durée

de cette politique, l'approche des élections territoriales, programmées en mars 1991, réveillait les pires penchants de la classe politique polynésienne. Dans une note au Premier ministre du 21 août 1990, j'écrivais que les principaux groupes politiques se disputaient le ralliement d'élus « flottants, qui monnaient leur transfert dans des clubs de deuxième division aussi cher que des vedettes de coupe d'Europe ». Le 17 mars 1991, Gaston Flosse revenait à la présidence du gouvernement – qu'il conservera jusqu'en 2004.

Michel Rocard, pour sa part, reviendra à plusieurs reprises en Polynésie, fin 1991 et en 1992, mais en voyage privé, pour voir sa fille Sylvie, qui s'était installée à Raiatea où elle était cadre administratif à l'hôpital, ainsi que ses petits-enfants.

Jean-François MERLE

Ancien conseiller de Michel Rocard pour l'outre-mer

[1] A l'époque, il était possible de cumuler un mandat parlementaire et la présidence d'un exécutif local.

[2] Pour ménager malgré tout ses liens avec la droite au plan national, Alexandre Léontieff avait recruté comme directeur de cabinet l'avocat parisien Francis Szpiner.

[3] L'expression « ministre des outre-mers » n'apparaîtra que dans les années 2000

[4] Principale place de Papeete, où se déroulent traditionnellement les fêtes et grands évènements

[5] Au lendemain de la visite du Premier ministre, le député Émile Vernaudon annonce qu'il se met en retrait de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale.

[6] Naturellement, au vu des connaissances actuelles sur l'exposition des populations polynésiennes aux radiations nucléaires, ces affirmations paraissent surprenantes : mais à l'époque, il est pris grand soin de ne faire porter les évaluations scientifiques – réalisées par des personnalités comme Haroun Tazieff, Jacques-Yves Cousteau ou des scientifiques néo-zélandais - que sur l'impact des tirs souterrains.



Michel Rocard et sa fille Sylvie (à dr.), avec Mme Montpezat, en mai 1990 à Raiatea (coll. privée)

MichelROCARD.org

J'apporte mon soutien financier à l'Association MichelRocard.org

Paiement en ligne possible. Vous recevrez un reçu fiscal (66 % de crédit d'impôt)

Convictions, bulletin de l'Association MichelRocard.org

- S'abonner
- Consulter les numéros précédents

Ce courriel a été envoyé à [[EMAIL_TO]], cliquez ici pour vous désinscrire.

Convictions est édité par l'Association MichelRocard.org.

Directeur de la publication : Jean-François Merle.

© MichelRocard.org. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004, modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à Association MichelRocard.org (12 Cité Malesherbes - 75009 Paris) ou écrivez à contact@michelrocard.org